



Le Ministère de la Santé

IPLH Institut Politique Léon Harmel
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur



Le Comité National d'Éthique
pour la Recherche en Santé

En partenariat avec :

Colloque International de Bioéthique (ISBA, Cotonou, du 10 au 14 juin 2013)

NOTE AUX PARTICIPANTS

Bienvenue au Bénin

Vous trouverez ci-après des informations générales sur les mesures administratives et autres dispositions à prendre pour permettre un déroulement harmonieux du colloque et un bon séjour au Bénin.

1. **Date et lieux** : le Colloque International de Bioéthique se tiendra du 10 au 14 juin 2013 à L'institut des Sciences Biomédicales Appliquées (**ISBA**) et au centre de recherche et de formation – Le **Chant d'Oiseau, situé à Gbégamè, Cotonou** (www.chantdoiseau.net).
2. **Visa** : Le **visa d'entrée est obligatoire** et exigé pour toute personne qui voyage au Bénin (<http://www.consulat-benin.fr/services-aux-etrangers/les-visas/>). Les ressortissants des pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) n'ont pas besoin de visa d'entrée au Bénin. Le Comité d'Organisation pourra solliciter une facilitation d'entrée au Bénin pour les participants n'ayant pas de consulat du Bénin dans leur pays. A cet effet,
 - a. Le participant intéressé doit transmettre au comité d'organisation du colloque (kedmar@yahoo.fr) les pièces suivantes : une copie du passeport, la lettre d'invitation obtenue du secrétariat du colloque, le plan de vol, le certificat d'hébergement / lettre de réservation d'hôtel.
 - b. Le comité d'organisation lui transmettra la copie de l'avis de facilitation après sa délivrance par les autorités de l'immigration béninoise.
 - c. Une copie imprimé de cet avis de facilitation lui sera exigé à l'aéroport de Cotonou. Son passeport lui sera également retiré à l'aéroport.
 - d. A son arrivée au Bénin, le comité lui apportera le soutien nécessaire pour l'obtention du visa.
3. **Vaccins** : vos carnets de vaccination doivent être à jour. Les vaccins exigés concernent la fièvre jaune et la méningite.

4. **Climat** : le mois de juin est chaud et pluvieux à Cotonou.
5. **Inscription** : Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au lundi 10 juin 2013 à 12H.

✚ **Pour l'Afrique** : de 9h à 19 h (heures locales)

- Pr Flore Gangbo Tél : + 229 64 60 12 01
- Madame Odunlami Noellie Tél : + 229 95 34 38 68
- Madame Alapini Alvine Tél : + 229 95 05 41 19

Courriel : colloquethiquebenin2013@gmail.com

Site : www.ethique-sante.org

✚ **Pour l'Europe**

Dr Dominique Michel. Secrétariat du Colloque de Bioéthique à Paris

Tél : + 33 01 48 87 65 82 Fax : + 33 01 48 87 12 59

Courriel : colloquethiquebenin2013@gmail.com

Site : www.iplh.fr

Passé ce délai, aucun participant ne sera plus accepté. Les participants sont invités à remplir le premier jour du colloque, la fiche d'enregistrement qui se trouve dans leur dossier et le remettre au secrétariat du colloque.

6. **Documents de travail** : à l'inscription, chaque participant reçoit un « kit du participant » comprenant une chemise à sangle, le programme, un bloc note, un stylo et autres documents relatifs au colloque.
7. **Ouverture et clôture** : l'ouverture du Colloque aura lieu au Palais des Congrès de Cotonou, le lundi 10 juin 2013 à 9 h. Les travaux proprement dits se dérouleront au **Chant d'Oiseau** de Cotonou.
8. **Restauration** : les déjeuners sont pris en groupe sur les sites de déroulement des travaux. A l'inscription, chaque participant reçoit cinq tickets-repas correspondant aux déjeuners du lundi 10 au vendredi 14 juin 2013. Les repas du soir sont libres. Une liste de restaurants est jointe à la présente note.
9. **Cocktail/Pause-café** : les participants ont droit à deux pauses-café journalières. A l'ouverture, il est prévu un cocktail en remplacement de la pause-café.
10. **Hébergement/Logement** : l'hébergement des participants est à leur charge et est fonction de leur choix. A cet effet, une liste d'hôtels et d'auberges est mise à leur disposition pour les choix. Le Comité d'Organisation se charge des réservations. Les participants sont priés de faire connaître leur choix au plus tard le 10 mai car les manifestations tardives peuvent ne pas avoir de suite favorable par rapport au premier choix.

11. Transport/Déplacement : le transport est organisé pour les déplacements en groupes. Les transports individualisés sont à la charge du participant. Cependant, il est vivement déconseillé de prendre les taxi-moto qui ne sont pas assurés et n'offrent aucune garantie de protection et de sécurité.

12. Activités touristiques : L'organisation a prévu la visite de Ouidah, un centre historique dont le fort portugais la pièce maitresse. Le circuit durera 4 à 5H et la visite de la ville sera accompagnée d'un guide. Les sites à visiter sont :

- La vieille ville de Ouidah avec son architecture coloniale et afro-brésilienne
- La Basilique Notre-Dame, élevée au centre de la ville, a été achevée en 1909
- Temple des pythons, en face de la cathédrale
- Le Fort portugais
- La route des esclaves

Les frais de participations s'élèvent à 10.000 FCFA soit environ 15€ (y compris le transport et les frais d'entrée des différents sites). Veuillez contacter M. Marius KEDOTÉ (Tél : + 229 97 38 03 03 ; Email : kedmar@yahoo.fr) pour vous inscrire avant le 11 juin à 17H.

13. Adresse et contacts utiles : en cas de besoin, veuillez contacter l'une des personnes ci-après :

✚ Secrétariat du Colloque de Bioéthique à Cotonou :

- Pr Flore Gangbo Tél : + 229 64 60 12 01
- Mme Odunlami Noellie Tél : + 229 95 34 38 68
- Mme Alapini Alvine Tél : + 229 95 05 41 19

Courriel : colloquethiquebenin2013@gmail.com

✚ Logistique : Marius KEDOTÉ Tél : + 229 97 38 03 03

Email : kedmar@yahoo.fr

Pièces jointes :

- *La liste des hôtels et auberges conseillés*
- *La liste des restaurants conseillés*
- *Le guide touristique sur le Bénin*